



# **Reporters Sans Frontières**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Reporters Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Reporters Sans Frontières,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Reporters Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 2 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La dernière note de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons contrôlé que ces modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier arrêté le 2 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Pierre Abily

**ASS REPORTERS SANS FRONTIERES**

Activités des organisations professionnelles

47 Rue Vivienne

75002 PARIS

Siret : 34368422100041

**Etats Financiers**

**Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019**

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles (1)	64 411	16 547	47 864	27 051
Avances et acomptes				19 440
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	2 192 500	1 342 797	849 703	959 328
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	546 191	521 223	24 967	29 100
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	42 015		42 015	35 099
Autres immobilisations financières (2)	1 741		1 741	1 651
<b>TOTAL I</b>	<b>2 846 857</b>	<b>1 880 567</b>	<b>966 290</b>	<b>1 071 670</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	172 581	172 581		
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 095		3 095	7 734
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	756 052		756 052	763 136
Autres Créances	482 221		482 221	976 827
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>15</b>		<b>15</b>	<b>15</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>3 553 543</b>		<b>3 553 543</b>	<b>1 979 910</b>
<b>Charges constatés d'avance (3)</b>	<b>47 112</b>		<b>47 112</b>	<b>40 969</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>5 014 620</b>	<b>172 581</b>	<b>4 842 038</b>	<b>3 768 591</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				112
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 861 477</b>	<b>2 053 148</b>	<b>5 808 329</b>	<b>4 840 373</b>
1) Dont droit au bail				
2) Dont à moins d'un an				
3) Dont à plus d'un an				

## Bilan Passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
-Fonds associatifs sans droit de reprise	59 455	59 455
-Ecart de réévaluation		
-Réserves	2 152 130	2 223 679
-Report à nouveau		
-Résultat de l'exercice	130 935	-71 549
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
-Apports		
-Legs et donations		
-Autres fonds associatifs		
-Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement (sur biens non renouvelables)		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>2 342 521</b>	<b>2 211 586</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	21 612	1 612
Provisions pour charges	40 000	40 000
<b>Total II</b>	<b>61 612</b>	<b>41 612</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés sur subventions fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 019 775	1 166 987
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	524 358	365 854
Dettes fiscales et sociales	363 492	362 414
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	134 125	197 137
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 362 152	494 489
<b>Total IV</b>	<b>3 403 902</b>	<b>2 586 882</b>
Ecarts de conversion passif	294	294
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 808 329</b>	<b>4 840 373</b>
1) Dont à plus d'un an	869 387	1 018 390
Dont à moins d'un an	2 534 515	1 568 492
2) Dont concours bancaire courants et soldes créditeurs de banques		1 396



## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises	13 165	650
Production vendue de biens et services	1 219 358	1 222 935
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 232 523</b>	<b>1 223 585</b>
Production stockée	28 729	43 198
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 664 670	3 452 211
Reprises sur provisions et transferts de charges	749 079	495 450
Cotisations		
Autres produits	1 194 129	843 768
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 869 130</b>	<b>6 058 212</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		2 989
Variation de stock de marchandises	334 419	4 825
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	1 008 643	907 060
Charges externes (3) (4)	1 901 305	1 849 189
Impôts et taxes	186 794	178 192
Salaires et traitements	1 860 146	1 768 294
Charges sociales	728 174	730 127
Dotations aux amortissements et provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	137 263	128 612
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	28 729	46 589
- Sur risques et charges : dotations aux provisions	20 000	
Autres charges	472 642	405 375
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 678 116</b>	<b>6 021 251</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>191 015</b>	<b>36 961</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
- Excédent ou déficit transféré		
- Déficit ou excédent transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits nets sur cessions VMP		
Autres produits financiers	35 603	10 502
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>35 603</b>	<b>10 502</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	55 593	28 889
Charges nettes sur cessions VMP		
Autres charges financières	32 687	84 693
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>88 280</b>	<b>113 583</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-52 677</b>	<b>-103 081</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>138 337</b>	<b>-66 120</b>

## Compte de Résultat (suite)

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital	738	
Reprises sur provisions et transfert de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>738</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opération de gestion	750	-2 125
Sur opération en capital	906	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 656</b>	<b>-2 125</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	<b>-918</b>	<b>2 125</b>
Participation des salariés au résultat		
Impôts sur les bénéfices	6 484	7 554
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>Total des Produits</b>	<b>6 905 471</b>	<b>6 068 714</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>6 774 536</b>	<b>6 140 263</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		
	<b>130 935</b>	<b>-71 549</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	275 376	290 374
Dons en nature	6 200	66 304
<b>Total</b>	<b>281 576</b>	<b>356 678</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		
1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
3) Crédit-bail mobilier		
4) Crédit-bail immobilier		

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Fondée en 1985, Reporters sans frontières (RSF) s'efforce de porter la vision d'un monde dans lequel tous les peuples peuvent accéder à des informations fiables leur permettant de bien comprendre les défis mondiaux actuels et de se forger leur propre opinion.

RSF promeut la liberté, le pluralisme et l'indépendance du journalisme, notamment en venant à la défense de ceux qui incarnent ces idéaux. Bénéficiant d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et de la cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, RSF est reconnue dans le monde entier comme l'ONG de référence pour la défense et la promotion de la liberté de l'information.

Sa présence mondiale à travers son vaste réseau international (secrétariat international basé à Paris, quatorze sections et bureaux régionaux ainsi que correspondants dans plus de 130 pays) permet à RSF de mobiliser son soutien, de relever des défis et exercent une influence tant sur le terrain que dans les ministères et les circonscriptions où les normes et les lois sur les médias et Internet sont rédigées.

Sa stratégie d'intervention s'articule autour des priorités suivantes :

- Assurer l'avenir du journalisme d'enquête et de reportage
- Garantir un journalisme digne de confiance en protégeant son indépendance
- Lutter contre les atteintes technologiques à la liberté et au pluralisme du journalisme
- Contrer les offensives globales visant à réduire l'espace du journalisme

L'organisation est indépendante de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Son financement repose de façon équilibrée sur la générosité du public, les mécénats privés, la vente des albums "100 photos pour la liberté de la presse" d'une part et les subventions publiques d'autre part. Elle agit en toute transparence pour apporter des garanties à celles et ceux qui nous soutiennent.

Reporters sans frontières est membre de l'association Reporters sans frontières international, qui assure la coordination entre les différentes sections nationales de l'ONG. A ce titre, en 2019, cette cotisation a été fixée à 59 000 €. Pour mémoire, la cotisation 2018 s'élevait à 60 000 €.

Reporters sans frontières a signé début 2017, avec l'agence Suédoise de Coopération Internationale pour le développement (SIDA), une convention de financement démarrant au 1er janvier 2017, s'intitulant « Promote Free, independent, sage and pluralist journalism », d'un montant de 42 800 KSEK (équivalent à 4 447 K€ d'un taux de conversion à la date de signature du contrat). La durée de la convention est de 48 mois.

Au titre de 2019, ce contrat contribue à hauteur de 1 014 K€ aux ressources de l'association, contre 1 183 K€ en 2018, et 1 091 K€ en 2017.

Reporters sans frontières a reçu deux prix sur 2019 dont le prix Dan David pour 450 K USD (soit 396 K€). RSF a reçu également un gain du jeu TF1 « Qui veut gagner des millions ? » de 72 K€. Ces prix et gains de jeu ont été comptabilisés en « autres produits ».

Reporters sans frontières a reçu une donation de Craig Newmark Philanthropies pour contribuer à la mise en oeuvre de la Journalism Trust Initiative (JTI). Ce don s'élève à 1,5 million USD sur 2 ans. RSF a reçu 1 million de USD en juillet 2019 (soit 892 K€).

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : REPORTERS SANS FRONTIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 808 329 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 130 935 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

---

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

#### Stock d'albums :

Reporters sans frontières bénéficie depuis 2006 d'un outil de suivi des stocks d'albums invendus conservés, dans les entrepôts Presstalis.

Au cours de 2019, afin de limiter les coûts de stockage, une réduction significative a été effectuée. Le nombre d'exemplaire des albums parus sur l'exercice est défini en fonction du résultat des ventes de ce dernier et de son potentiel commercial. L'année précédente il y avait déjà eu une réduction du stock à 10 000 exemplaires par album à la place de 30 000.

Les stocks d'albums sont valorisés au prix de revient supporté par Reporters sans frontières, à partir duquel est pratiqué une dépréciation de 100%, dans la mesure où le taux d'écoulement commercial de ces quantités est négligeable.

#### Stock de tee-shirts :

Les stocks de tee-shirts étaient valorisés au prix de revient supporté par Reporters sans frontières. Une dépréciation de 100% était pratiquée dans la mesure où le taux d'écoulement commercial de ces quantités est négligeable. Toutefois, les stocks de T-shirts ont été donnés à l'association POYA, aide à l'alphabétisation de familles afghanes et au "vestiaire des migrants" (solidarité saint Bernard) le 13 décembre 2019.

## **Règles et méthodes comptables**

### **Créances et Dettes**

---

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation pour les créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### **Opérations en devises**

---

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### **Evaluation des éléments fongibles de l'actif circulant**

---

Ces éléments sont évalués au bilan à leur valeur d'entrée. La comparaison avec la valeur actuelle déterminée par référence à un prix de marché n'est pas significative.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	103 418	11 693	50 700	64 411
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>103 418</b>	<b>11 693</b>	<b>50 700</b>	<b>64 411</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 192 500			2 192 500
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	337 410			337 410
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	280 326	14 091	85 636	208 781
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 810 235</b>	<b>14 091</b>	<b>85 636</b>	<b>2 738 691</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	66 750	7 066	30 060	43 756
<b>Immobilisations financières</b>	<b>66 750</b>	<b>7 066</b>	<b>30 060</b>	<b>43 756</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 980 403</b>	<b>32 850</b>	<b>166 396</b>	<b>2 846 857</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	11 693	14 091	7 066	32 850
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>11 693</b>	<b>14 091</b>	<b>7 066</b>	<b>32 850</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 620		1 620
Scissions				
Mises hors service	50 700	84 016	30 060	164 776
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>50 700</b>	<b>85 636</b>	<b>30 060</b>	<b>166 396</b>



## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 926	10 320	50 700	16 547
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>56 926</b>	<b>10 320</b>	<b>50 700</b>	<b>16 547</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 233 172	109 625		1 342 797
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	325 998	6 651		332 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	262 637	10 668	84 730	188 575
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 821 807</b>	<b>126 943</b>	<b>84 730</b>	<b>1 864 020</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 878 733</b>	<b>137 263</b>	<b>135 430</b>	<b>1 880 567</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 329 142 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	42 015		42 015
Autres	1 741		1 741
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	756 052	756 052	
Autres	482 221	482 221	
Charges constatées d'avance	47 112	47 112	
<b>Total</b>	<b>1 329 142</b>	<b>1 285 386</b>	<b>43 756</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	6 916		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	415 429
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	4 543
ORG. SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	617
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	34 176
<b>Total</b>	<b>454 765</b>

**Valeurs mobilières de placement**

La méthode retenue est le FIFO

## Notes sur le bilan

**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	30 000		30 000	
Stocks	478 271	28 729	334 419	172 581
Créances et Valeurs mobilières	40 080		40 080	
<b>Total</b>	<b>548 351</b>	<b>28 729</b>	<b>404 499</b>	<b>172 581</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		28 729	374 499	
Financières			30 000	
Exceptionnelles				

**Fonds propres****Tableau de variation des fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	59 455				59 455
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	2 223 679	-71 549			2 152 130
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-71 549	71 549	130 935		130 935
<b>Situation nette</b>	<b>2 211 586</b>		<b>130 935</b>		<b>2 342 521</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>2 211 586</b>		<b>130 935</b>		<b>2 342 521</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 500	20 000			21 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	112				112
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	40 000				40 000
<b>Total</b>	<b>41 612</b>	<b>20 000</b>			<b>61 612</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		20 000			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 403 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 019 775	150 388	631 459	237 929
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 358	524 358		
Dettes fiscales et sociales	363 492	363 492		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	134 125	134 125		
Produits constatés d'avance	1 362 152	1 362 152		
<b>Total</b>	<b>3 403 902</b>	<b>2 534 515</b>	<b>631 459</b>	<b>237 929</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	145 618			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS	131 568
INT.COURUS S/EMPRUNTS	1 385
DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	109 822
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	55 773
ORG. SOCIAUX - CHARGES A PAYER	11 956
ETAT - CHARGES A PAYER	257
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	47 335
<b>Total</b>	<b>358 096</b>

## Notes sur le bilan

**Comptes de régularisation**

---

**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	47 112		
<b>Total</b>	<b>47 112</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	1 362 152		
<b>Total</b>	<b>1 362 152</b>		

Les produits constatés d'avance sont composés des subventions pour 1 271 749 €, des ventes Interforum et Presstalis pour 70 403 € et des dons pour 20 000 €.

**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires et ressources****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2019
Ventes d'album	1 106 512
Ventes aux enchères	6 200
Licence et vente des objets promotionnels	6 965
Refacturation des frais de fonctionnement à RSF International	50 000
Transport refacturé	18 817
Autres produits activités annexes	44 029
<b>TOTAL</b>	<b>1 232 523</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 19 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

**Subventions d'exploitation**

Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de leur utilisation.

Dans le cas où l'intégralité des versements reçus sur l'exercice n'a pas été utilisée, la différence est comptabilisée en PCA.

	31/12/2019
SIDA	1 013 731
Craig Newmark	599 313
AFD	518 971
Adessium	321 780
IEDDH (1) (Projet Consortium)	409 136
MAE Syrie	154 606
OMIDYAR	157 103
Ministère de la culture et de la communication	107 555
Autres subventions	382 475
<b>TOTAL</b>	<b>3 664 670</b>

(1) Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme – IEDDH

**Notes sur le compte de résultat****Transferts de charges d'exploitation et financières**

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Aide à l'embauche		
Subvention ERENA	384 588	
IJSS	-10 009	
Divers clients		
<b>TOTAL</b>	<b>374 579</b>	

**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	750	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	906	
Produits des cessions d'éléments d'actif		738
<b>TOTAL</b>	<b>1 656</b>	<b>738</b>

**TVA et impôts sur les bénéfices**

Le secteur « publications » est assujéti à la TVA depuis l'exercice 2000.

L'organisation est soumise à 100% pour toute son activité commerciale, est complètement exonérée sur son activité « recherche » et applique un prorata de TVA de 88% pour tout ce qui concerne le fonctionnement de la structure. Ce prorata est ré-évalué chaque année en fonction du chiffre d'affaires.

L'association est soumise aux impôts commerciaux sur l'activité publication depuis l'ouverture de l'exercice 2004.



## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

---

#### **Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus**

L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus.

Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020.

L'OMS a classifié l'épidémie en pandémie mondiale le 11 mars 2020

Sur le plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public.

Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Durant la période de confinement, RSF a maintenu son activité. Cependant, on relève un retard dans l'encaissement de subventions (ventes de SEK pour maintenir la trésorerie) et une baisse des ventes des albums. En effet, l'album n°63 est sorti peu de temps avant le confinement.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de l'association ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2019 de l'association, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 42 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	16	22	38	38
Employés	1	3	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

## **Autres informations**

### **Engagements retraite**

---

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

La moyenne d'âge des salariés présents dans les effectifs de Reporters sans frontières au 31 décembre 2019 est de 36,13 et leur ancienneté est de 2,84 années. Compte tenu de ces éléments, la valorisation des indemnités de départ à la retraite apparaît non significative et n'a pas fait l'objet d'une estimation à la clôture des comptes.

## Hors Bilan

### Hypothécaire

---

Les engagements hors bilan sont composés de la garantie hypothécaire des locaux de la rue Vivienne pour un montant de 2 350 K€ conformément à l'acte de vente.

### Subventions

---

Engagement significatif concernant les contrats pluriannuels :

**Signés avec SIDA : SWEDLISH INTERNATION DEVELOPMENT COOPERATION AGENCY**

Un contrat signé début 2017 pour 48 mois (projet démarrant en janv. 2017) : le montant contractuel maximum de la contribution du bailleur s'élève à 42 800 KSEK (équivalent à 4 447 K€ au taux de conversion à la date de signature du contrat), 33 500 KSEK ont été encaissés à fin 2019.

Au titre de 2019, ce contrat contribue à hauteur de 1 014 K€ aux ressources de l'association.

### Donations

---

**Craig Newmark Philantropies :**

Craig Newmark Philantropies s'est engagé à verser un don de 1,5 million USD sur deux ans. RSF a reçu 1 million USD en juillet 2019.

### Cautions bancaires

---

Le crédit coopératif se porte caution à hauteur de 54 K€ pour le compte de RSF.

Cette caution vise à couvrir les retours d'albums du prestataire Interforum.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES REPORTERS SANS FRONTIERES 2019

EMPLOIS	EMPLOIS de 2019 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées en 2019 (3)		RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES sur 2019 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)	
				Report des ressources collectées auprès du public <u>non affectées</u> et <u>non utilisées</u> en début d'exercice		0	T1
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>5 720 783</b>	<b>257 230</b>	<b>ST1</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>482 904</b>	<b>482 904</b>	<b>T2</b>
1.1. Réalisées en France	3 543 063	257 230		1.1. Dons et Legs collectés en France et à l'étranger	482 904	482 904	
- Mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation (action réalisée directement)	3 543 063	257 230		- dons manuels NON affectés (dont cotisations)	472 904	472 904	
				- dons manuels affectés	0	0	
				- legs et autres libéralités NON affectés	10 000	10 000	
				- legs et autres libéralités affectés	0	0	
1.2. Réalisées à l'étranger	2 177 719	0		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0	
- Soutien direct aux journalistes et aux médias	1 632 248					0	
- Mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation (action réalisée via les sections locales basées à l'étranger)	545 471					0	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>554 287</b>	<b>225 674</b>	<b>ST2</b>	<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>3 193 932</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	225 674	225 674		- Ventes aux enchères	6 200		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	164 488			- Mécénat et Fondations	1 403 972		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	164 125			- Prix (prix reçus)	413 827		
				- Publications et produits dérivés	1 369 934		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>450 736</b>	<b>0</b>	<b>ST3</b>	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>2 760 728</b>		
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice		482 904	T3 = ST1+ST2+ST3	<b>4. AUTRES PRODUITS</b>	<b>63 407</b>		
				Autres produits (droits auteurs, escapade, ...)	7 067		
				Refacturations RSF International	50 000		
				Produits financiers, exceptionnels, année ant. Et transfert de charges	6 341		
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>6 725 806</b>			<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>6 500 972</b>		
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>48 729</b>			<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>404 499</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>0</b>			<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURES</b>	<b>0</b>		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>130 935</b>			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEJES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>		<b>0</b>	<b>T4</b>
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>6 905 471</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
V - part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0	T5	<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>6 905 471</b>	<b>482 904</b>	<b>= T2+T4</b>
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0	T5 bis				
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>482 904</b>	<b>T6 = T3+T5 - T5bis</b>	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		<b>482 904</b>	<b>= T6</b>
				Solde des ressources collectées auprès du public <u>non affectées</u> et <u>non utilisées</u> en fin d'exercice		0	<b>T7 = T1 +T2 +T4 -T6</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
Missions sociales	281 576			Bénévolat	0		
Frais de recherche de fonds	0			Prestations en nature	275 376		
Frais de fonctionnement et autres charges	0			Dons en nature	6 200		
<b>Total</b>	<b>281 576</b>			<b>Total</b>	<b>281 576</b>		

Suite à l'homologation du règlement du Comité de la Réglementation comptable n°2008-12, un nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources doit être établi par les associations faisant appel à la générosité du public. Dans ce cadre, Reporters sans frontières présente sur l'exercice clos au 31 décembre 2019 un compte d'emploi des ressources élaboré conformément aux dispositions réglementaires applicables.

### **Les ressources (hors résultat de l'exercice et reprise de provisions):**

#### **Elles s'élèvent à 6 501 K€ en 2019 (vs 5 896 K€ en 2018).**

Les deux principales sources de financement de Reporters sans frontières en 2019 proviennent :

- des autres fonds privés et plus particulièrement de la vente de publications et de produits dérivés (albums de photographies principalement) qui représentent 21% des ressources de l'exercice et sont en diminution en proportion par rapport à 2018 (25%),
- des ressources liées aux subventions et autres concours publics qui contribuent à hauteur de 42% aux ressources totales contre 53% en 2018

Les subventions et autres concours publics de l'exercice sont constitués principalement de financements octroyés par les institutions suivantes : Sida, l'AFD et l'Union Européenne via l'instrument IEDDH.

Les ressources issues de la générosité du public sont en diminution en proportion et représentent 7% des ressources de l'exercice contre 9% en 2018.

Elles sont composées des dons reçus des particuliers depuis la France et l'étranger ainsi que des legs reçus. Reporters sans frontières n'a pas reçu de legs significatifs en 2019 et 2018.

Les ressources issues de la générosité du public ont été utilisées en 2019 pour :

- d'une part le financement des actions de collecte de fonds issus de la générosité du public,
- d'autre part la réalisation des missions sociales.

Le mécénat d'entreprise et les ressources issues des projets financés par les fondations qui représentaient 12% des ressources en 2018 en représentent 22% en 2019.

Les prix reçus représentent 6% des ressources en 2019 (soit 414 K€) contre 0% en 2018.

Enfin, les autres produits représentent 1% des ressources contre 1% en 2018. Ces autres produits sont principalement composés du reversement d'une partie des primes d'assurance souscrites par les journalistes freelance auprès de l'assureur April par le biais de Reporters sans frontières, de la refacturation de prestations de service à la structure Internationale (RSF International), des produits financiers (gains de change principalement), des produits sur exercice antérieurs et des transferts de charges.

### **Les emplois :**

#### **Ils s'élèvent à 6 726 K€ en 2019 (hors dotation aux provisions et résultat de l'exercice) (vs 6 097 K€ en 2018).**

Les missions sociales réalisées représentent 85% du total des emplois de Reporters sans frontières en 2019, soit 5 720 K€ vs 5 188 K€ et 85% en 2018.

Les missions sociales de Reporters sans frontières sont de deux natures :

- une mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation qui se nourrit de l'activité des pôles recherche & publications, plaidoyer, communication et des correspondants & représentants de l'organisation (environ de 130 dans le monde entier) afin de dénoncer les atteintes à la liberté de l'information. La sensibilisation est quant à elle réalisée par le biais de plusieurs supports tels que les communiqués de presse, les rapports d'enquête, les campagnes de communication qui ont plus particulièrement concernées en 2019 les campagnes autour du classement mondial de la liberté de la presse mais également sur l'état de la liberté de l'information dans certains pays en particuliers (la Turquie, l'Arabie Saoudite et l'initiative JTI notamment en 2019).

Cette mission de sensibilisation passe également par la publication, 3 fois par an, d'albums de photographies mettant en avant l'importance du travail des photoreporters et de la liberté de la presse.

Il convient également de noter que Reporters sans frontières a mené en 2019, dans le cadre de cette mission, des activités de formation dans 3 domaines distincts :

- le contournement de la censure sur Internet,
- l'exercice du journalisme en zones difficiles et de conflits,
- l'exercice du journalisme lors de la couverture d'échéances électorales.

Cette mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation est également relayée avec force par les sections internationales de l'organisation et en particulier par les bureaux situés à Washington, Bruxelles, Tunis, Rio de Janeiro, Londres, Taipei et Dakar. Les coûts liés au financement de ces entités basées à l'étranger sont ainsi répercutés dans la catégorie des missions sociales réalisées à l'étranger.

- une mission d'assistance et de soutien aux journalistes, blogueurs, médias et organisations partenaires menée par un département spécifique au sein de la direction des opérations.  
En 2019, des bourses qui ont permis l'exfiltration de journalistes menacés, la prise en charge de frais médicaux, juridiques ou de 1ère nécessité ont été octroyées. A ces bourses, s'est ajouté la poursuite du programme de soutien à des médias intervenant dans les pays les plus fermés de la planète par le biais du financement de Radio Erena, radio libre et indépendante émettant depuis Paris à destination de l'Erythrée.  
Cette mission s'adresse principalement à des journalistes, blogueurs et médias résidant à l'étranger et est donc considérée comme réalisée à l'étranger.

Les frais de recherche de fonds représentent 8,2% du total des emplois de l'exercice (7,5% en 2018) et comprennent à la fois :

- le coût des appels aux dons réalisés par le biais des campagnes papiers et via le site internet ainsi que l'envoi de mailings électroniques,
- le coût de l'impression et de l'envoi de Libre Court, publication trimestrielle destinée aux adhérents et aux donateurs,
- les coûts liés à la recherche de fonds privés et de subventions publiques (coûts salariaux et déplacements),

Enfin, les frais de fonctionnement sont en baisse à 6,7% du total des emplois de l'exercice contre 7,4% en 2018. Cette diminution s'explique principalement par des pertes de change moins significatives enregistrées sur l'exercice (33 KE vs 55 KE en 2018) et notamment relatives aux contrats de subventions en devises.

#### **Note concernant les contributions volontaires :**

Reporters sans frontières a bénéficié en 2019 :

- d'espaces publicitaires gracieux dans les médias pour faire valoir son action à hauteur de 207 K€ contre 290K€ en 2018,
- de mécénat en nature hors espaces gracieux à hauteur de 69 K€ contre 66 K€ en 2018
- 6 K€ de dons en nature (montres).